

**Produits propres au RARM
Bilan au 4^e trimestre – AF 2009**

	(En milliers de dollars)		
	Budget 2009	Réel Au 4^e trimestre 2009	Réel Au 4^e trimestre 2008 (4)
Revenus			
Primes	50,940	53,648	50,219
Revenus de placement sur les réserves actuarielles	7,067	7,796	8,920
Revenus de placement sur les fonds distincts	13,901	25,717 (1)	-23,704
Total des revenus	71,908	87,161	35,435
Frais d'exploitation			
Réclamations et frais connexes	40,752	40,948	40,819
Augmentation de la réserve	6,000	4,297	4,429
Autres	17,476	19,015 (2)	17,360
Total des frais d'exploitation	64,228	64,260	62,608
Bénéfice d'exploitation (perte)	7,680	22,901	-27,173
Postes extraordinaires			
Programme de recapitalisation	-	-	-2,312
Transfert – subvention du DGSSPF pour le bien-être et le maintien du moral, services à la jeunesse et contribution spéciale aux BNP	-	-5,950 -3	-2,500
Autres	-2,033	-575	-236
Bénéfice net (perte)	5,647	16,376	-32,221
Ajustement du bénéfice net (perte) du projet de recapitalisation	5,647	16,376	-29,909

Notes :

1. Les fonds distincts ont enregistré des gains supérieurs aux prévisions en raison du redressement du marché en 2009.
2. L'écart budgétaire est attribuable aux coûts de réassurance plus élevés que prévus.
3. BEMM 2008-2009 2,5 M\$; 2009-2010 2,7 M\$; 308 700 \$ Services à la jeunesse, 441 300 \$ Contribution aux BNP
4. Pendant l'AF en cours, le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) et la Financière Manuvie ont convenu de modifier la méthode d'évaluation du rendement global net servant à établir l'intérêt déclaré comme revenus de placement dans l'Entente financière et de gestion entre le CEMD et Manuvie. Cette modification a été appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 et par conséquent, les revenus de placement ont été révisés de sorte à refléter l'évaluation rétroactive des revenus de placement selon la nouvelle méthode.

**Produits propres au RARM
Bilan (1) au 31 décembre 2009**

	(En milliers de dollars)	
	Au 4 ^e trimestre AF 2009	Fin de l'exercice précédent AF 2008 (2)
ACTIFS		
Fonds	465,498	445,721
Total de l'actif	465,498	445,721
PASSIF		
Passif - réserve (3)	191,297	187,896
Total du passif	191,297	187,896
EXCÉDENT/(DÉFICIT)		
Total de l'excédent (ou du déficit) (4)	274,201	257,825
Total du passif et de l'excédent	465,498	445,721

Notes :

1. Le bilan a été examiné par Mercer HR Consulting.
2. Pendant l'AF en cours, le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) et la Financière Manuvie ont convenu de modifier la méthode d'évaluation du rendement global net servant à établir l'intérêt déclaré comme revenus de placement dans l'Entente financière et de gestion entre le CEMD et Manuvie. Cette modification a été appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 et par conséquent, les revenus de placement ont été révisés de sorte à refléter l'évaluation rétroactive des revenus de placement selon la nouvelle méthode.
3. Le passif représente les réserves actuarielles établies pour respecter les obligations juridiques de l'assureur pour les différents régimes des produits propres au RARM. De plus, les SF RARM pourraient avoir un passif non encore constaté par l'assureur en ce qui concerne la police libérée de la Couverture après la libération et l'Assurance revenu aux survivants pour lesquels aucune prime ne sera versée à l'avenir. Au 31 décembre 2009, ces charges futures ont été évaluées 129,8 millions de dollars.
4. Selon l'entente de réassurance qui est entrée en vigueur le 11 octobre 2006, la Financière Manuvie peut puiser jusqu'à 260 millions de dollars dans les surplus des produits propres au RARM, pour couvrir les réclamations excédant le montant de la réassurance établie pour couvrir la garantie d'activités hostiles (tel que défini dans l'entente). Les SF RARM doivent donner un avis d'au moins neuf mois à Manuvie pour lui signifier son intention de réduire les réserves à un montant inférieur à 260 millions.